



Le 12 Mars 2026

Informations et actualités: www.bienvivreacollias.fr

Chers habitants,

Revenir sur le passé n'est pas dans notre intention car, depuis le début de notre campagne, nous avons toujours choisi de regarder vers **l'avenir**. Toutefois, vous avez récemment trouvé dans votre boîte aux lettres des documents et une lettre de la liste « Poursuivons pour Collias » qui nous amènent à apporter quelques commentaires et précisions.

Nous aurions d'abord souhaité rencontrer la liste conduite par le maire actuel. Nous leur avons proposé un **débat public** en présence des Colliassoises et des Colliassoises, mais nous n'avons jamais reçu de réponse.

Plus largement, le maire actuel et son équipe ont refusé l'échange collectif durant toute leur mandature : aucun espace de concertation n'a été mis en place, contrairement à ce qui était annoncé dans leur programme.

Des investissements nécessaires pour le village

Nous trouvons regrettable de reprocher à la commune de s'être endettée puis d'affirmer avoir réduit cette dette « en bon père de famille », alors que l'équipe actuelle a réalisé très peu de projets d'envergure pendant six ans.

Entre 2014 et 2020, plusieurs investissements importants ont pourtant été réalisés pour améliorer la qualité de vie des habitants :

- la réfection de l'école,
- la construction d'une nouvelle station d'épuration,
- l'aménagement de la RD3.

Concernant l'école, il était nécessaire d'intervenir car le bâtiment était vétuste et ne répondait plus aux normes, notamment en matière d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Sa rénovation a donc été un choix essentiel pour les familles et les enfants, et cela pour un coût quatre fois moins élevé que le projet envisagé lors de la mandature précédente (construction d'une nouvelle école au stade), qui n'avait d'ailleurs obtenu aucune subvention.

La réalité des finances communales

La mandature 2008-2014, dont faisaient partie l'actuel maire et une conseillère municipale de son équipe, avait décidé d'investir dans la construction d'une nouvelle mairie, ce qui a pesé sur les finances de la commune.

Pour rétablir **l'équilibre budgétaire**, les impôts locaux ont été augmentés en 2014 et 2015, mais aucune hausse n'a eu lieu entre 2016 et 2020, et la commune n'a fait l'objet d'aucune mesure de redressement.

Les projets réalisés antérieurement à 2020 ont par ailleurs bénéficié de subventions importantes, ce que le maire actuel et son équipe omettent de préciser. C'est pourquoi les montants présentés dans leurs documents peuvent être **trompeurs**.

Les chiffres exacts sont les suivants :

- Nouvelle mairie : 650 000 € – remboursement annuel : 44 250 €
- Électrification du pont : 150 000 € – remboursement annuel : 14 350 €
- Aménagement de la RD3 : 300 000 € – remboursement annuel : 15 700 €
- Réfection de l'école : 737 000 € – remboursement annuel : 37 880 €
- Station d'épuration : 828 000 € et 266 000 € – remboursements annuels : 38 180 € et 13 500 €

Lorsque l'on présente des chiffres, il est important de le faire avec **honnêteté et transparence**.

Un travail dans la continuité

Les projets municipaux s'inscrivent souvent dans la continuité des équipes précédentes. Prenons l'exemple des horodateurs : leur nombre a été augmenté par l'équipe actuelle et ils génèrent aujourd'hui davantage de recettes, mais ils ont été installés entre 2014 et 2020.

Nous conserverons les dispositifs existants lorsqu'ils rendent un véritable service aux habitants, après en avoir fait le bilan et, si possible, en les améliorant.

Contrairement à ce qui est parfois sous-entendu, nous savons que chaque réalisation est le fruit d'un travail collectif associant les élus, les services municipaux, les agents communaux et de nombreux partenaires institutionnels (CCPG, Département, Région, État).

Nos projets pour l'avenir de Collias

Nous portons également de nouveaux projets pour notre village :

- réserver le **stationnement** du centre village aux résidents et aux clients des commerces, comme cela existe dans d'autres villages et dans le respect de la législation ;
 - privilégier la **médiation** et la **prévention**, notamment en période estivale, plutôt que l'installation de nouvelles caméras ;
 - préserver le **seuil de Collias** et engager la commune financièrement pour sa réhabilitation ;
 - ouvrir de véritables espaces de **délibération collective** ;
 - soutenir de **nouveaux projets** et événements culturels ;
 - renforcer la **proximité** entre les élus et les habitants.
-

Dimanche 15 mars

Nous vous donnons rendez-vous pour cette échéance importante.

Votre voix compte. Elle est essentielle pour l'avenir de notre village.